



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Conseil national de la vie associative

Question écrite n° 38454

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le rapport de l'Institut Montaigne, d'avril 2004, intitulé « Engagement individuel et bien public : encourager la générosité privée au service de l'intérêt général ». Ce rapport propose de réunir une Commission nationale, mixte et provisoire au sein du Conseil national de la vie associative (CNVA), qui serait chargée de proposer les moyens à mettre en oeuvre pour développer les activités civiques. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur le sujet.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative est très soucieux de promouvoir les activités civiques au service de l'intérêt général. L'action, menée depuis deux années auprès des jeunes dans le cadre de l'opération « Envie d'agir » pour créer les conditions favorables à leur engagement dans tous les secteurs de la vie sociale, répond à cette préoccupation. Il en est de même des travaux menés actuellement sur l'institution d'un statut de volontaire. Le Premier ministre va prochainement saisir le Conseil national de la vie associative d'un projet de loi relatif au volontariat.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38454

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3129

Réponse publiée le : 21 septembre 2004, page 7392